

Conseil de Ville - DELEMONT  
Groupe CS-POP-Verts

Delémont, le 29 juin 2009

## Interpellation

### **Fusion Regiogaz et EDJ**

Une fusion entre Regiogaz et Energie du Jura SA (EDJ) est actuellement à l'étude. Nous nous interrogeons sur les raisons et enjeux d'une telle fusion, mais surtout pour savoir quels en seraient les intérêts et inconvénients pour la Commune de Delémont.

Notre groupe est souvent intervenu pour dire qu'il avait le sentiment que le service du gaz finançait les activités d'EDJ par le biais de la taxe d'approvisionnement et déchargeait ainsi le canton d'un tel financement. Au moment où il semble que le service du gaz va pouvoir s'autofinancer, on nous propose une fusion permettant à EDJ de toucher une partie des éventuels bénéfices de la nouvelle société.

Aussi nous aimerions savoir :

- Comment la commune envisage-t-elle cette fusion ?
- Quels en seront les avantages ?
- Comment se répartiront les éventuels bénéfices, mais aussi les déficits ?
- Comment les futurs travaux sur le réseau communal seront-ils financés et comment sera financée l'extension du réseau sur le territoire cantonal ?
- Que devient le déficit cumulé du gaz payé par la commune durant de nombreuses années ? comment sera-t-il pris en considération dans la fusion ?

 

Groupe CS-POP-Verts  
Didier Nicoulin